

Alpage de petit bétail dans l'ouest du Südtirol – Acteurs, exploitation et protection des troupeaux

Simon Moser, Cornel Werder, Daniel Mettler

Présentation de l'étude

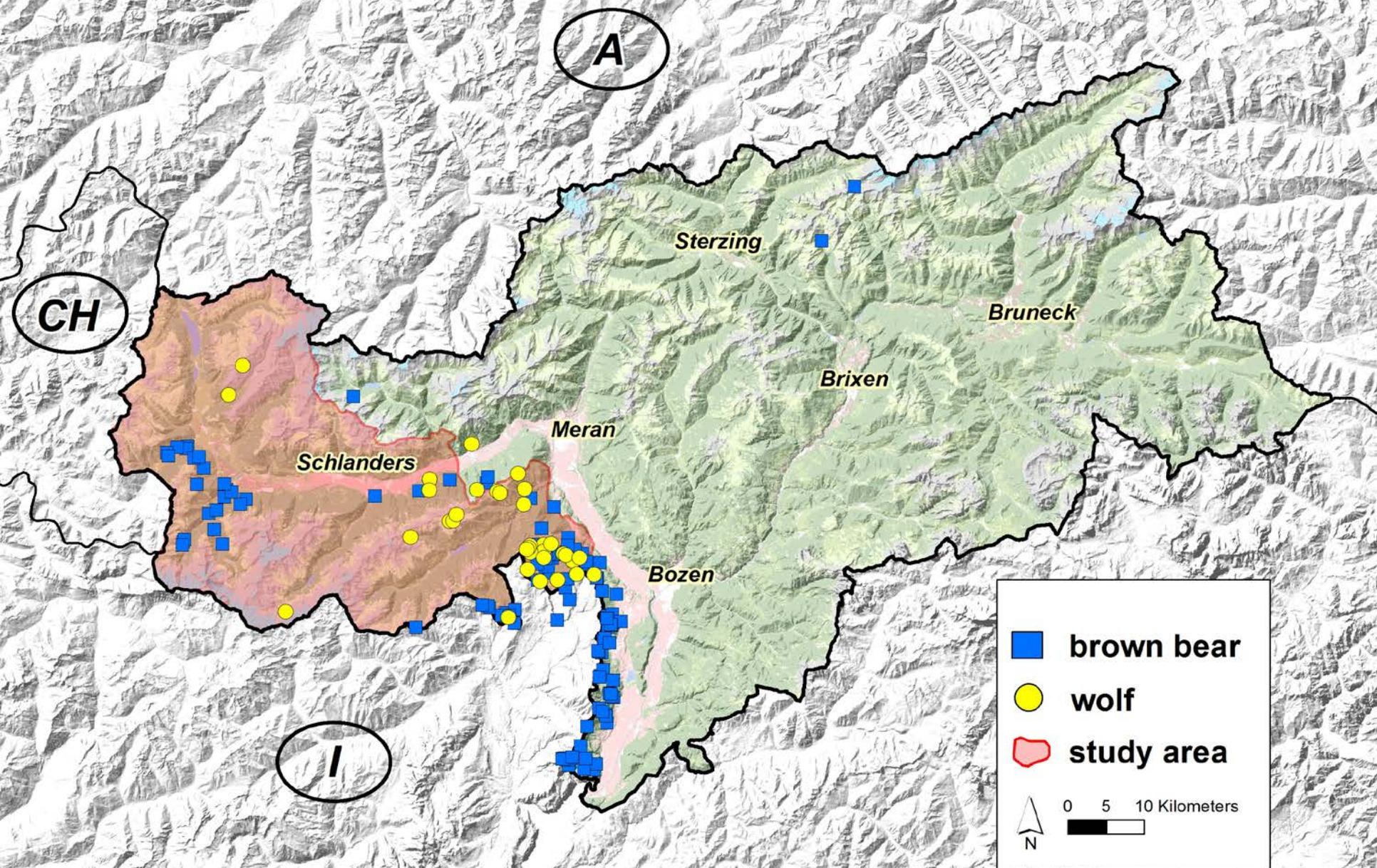
Sommaire

- Introduction
 - Methode
 - Résultats
 - Recommandations
-

Introduction

- Situation
 - Depuis 2005 présence d'ours dans le Südtirol
 - Depuis 2010 présence de loups isolés dans le Südtirol

Preuves d'ours et de loups dans les années 2013-2015

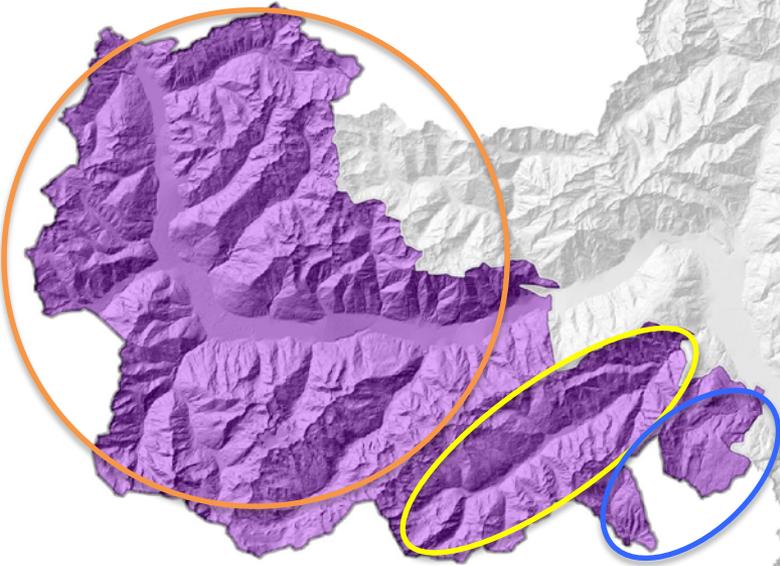


Introduction

- Situation
 - Depuis 2005 présence d'ours dans le Südtirol
 - Depuis 2010 présence de loups isolés dans le Südtirol
 - Alpage de petit bétail traditionnel en altitude
 - Retour des grands prédateurs:
 - Incompréhension
 - Complication du travail
 - Manque de connaissance
 - Manque d'expérience

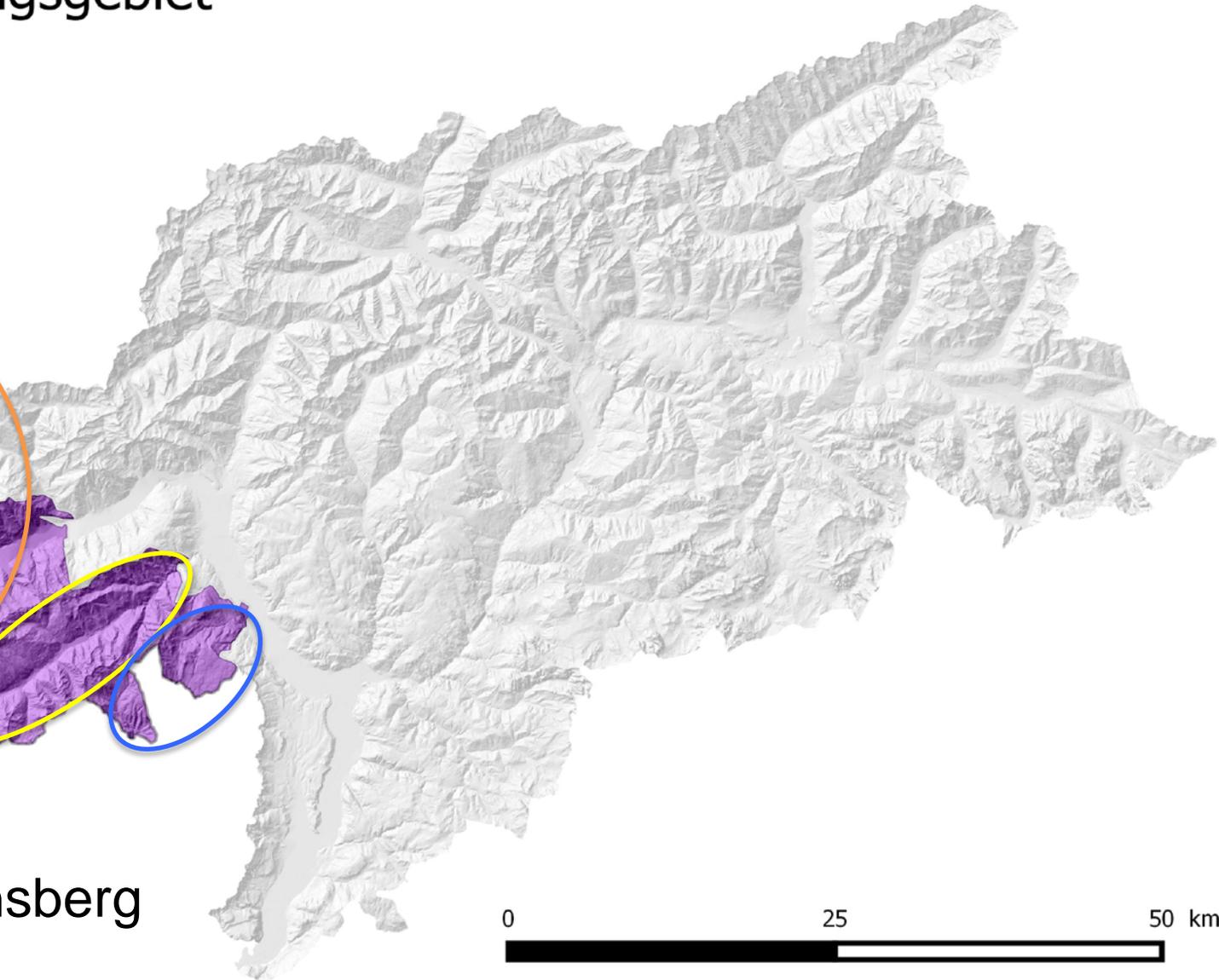
■ Untersuchungsgebiet

○ Vinschgau



○ Ultental

○ Deutschnonsberg













Introduction

- Objectifs
 - Evaluer la situation actuelle des alpages de petits bétails
 - Elaborer les adaptations possibles de l'exploitation ainsi que des mesures de protection des troupeaux
 - Réalisation d'une analyse des acteurs et des structures
 - Proposition de la constitution d'un centre de conseil

Introduction

- Objectifs
 - **Evaluer la situation actuelle des alpages de petits bétails**
 - Elaborer les adaptations possibles de l'exploitation ainsi que des mesures de protection des troupeaux
 - **Réalisation d'une analyse des acteurs et des structures**
 - **Proposition de la constitution d'un centre de conseil**

Methodik

- Evaluer la situation actuelle
 - Visite de plus de 30 alpages de petits bétails, en se concentrant sur les alpages à moutons



Methodik

- Evaluer la situation actuelle
 - Visite de plus de 30 alpages de petits bétails, en se concentrant sur les alpages à moutons
- Analyse des acteurs et des structures
 - Interviews, recherches dans la littérature
- Output
 - 10 rapports (1 par région)
 - Rapport final

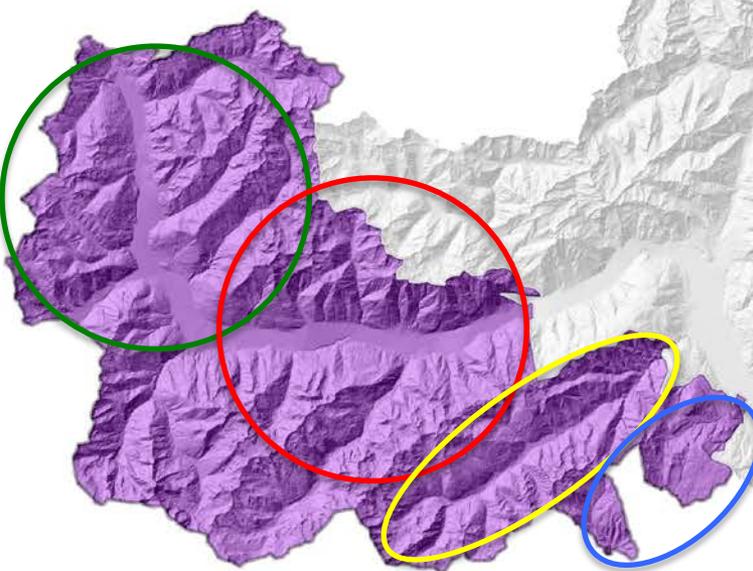
Résultats

- Agriculture
 - Prairies et bétails
 - > 90 % des PN sont des surfaces herbagères permanentes ou des pâturages
 - Arboriculture

■ Untersuchungsgebiet

○ Obervinschgau

○ Untervinschgau



○ Ultental

○ Deutschnonsberg



Résultats

- Agriculture
 - Prairies et bétails
 - > 90 % des PN sont des surfaces herbagères permanentes ou des pâturages
 - Arboriculture

- L'arboriculture est économiquement plus importante que l'élevage de bétail et l'exploitation des surfaces herbagères.

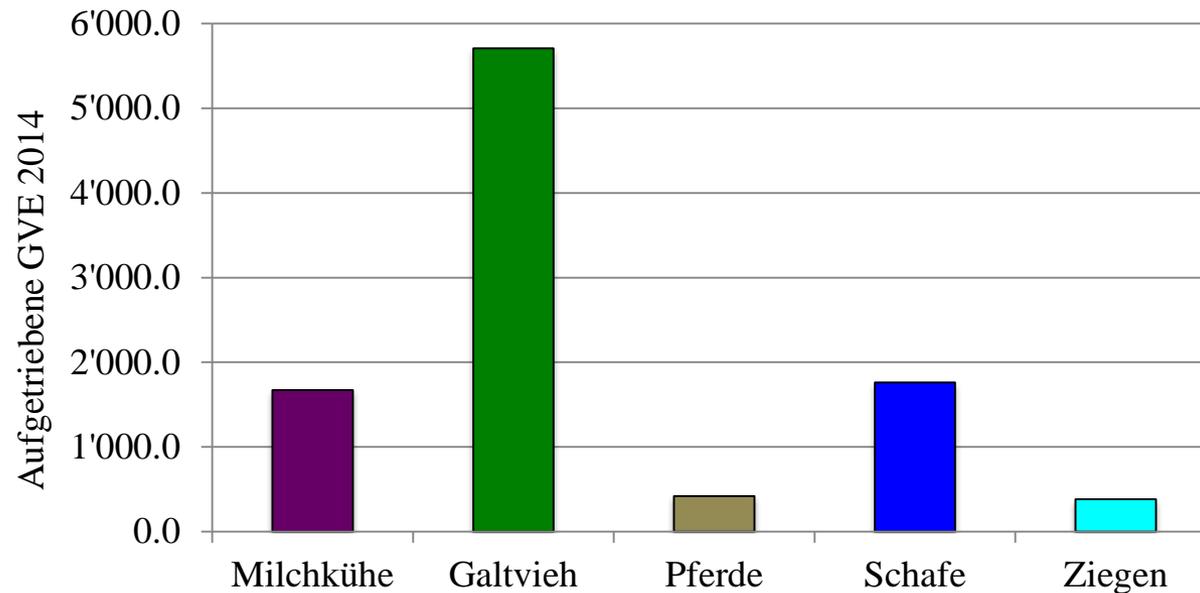
Résultats

- Détection de petit bétail
 - Petite structure et activité accessoire, tradition et valeur idéale
 - ~12.100 moutons sur ~750 exploitations / ~4.600 chèvres sur ~500 exploitations – moyenne de 16 moutons / 9 chèvres par exploitation
 - Différents races de moutons de montagnes pour l'élevage et pour la production de viande d'agneau
 - „Passeier Gebirgsziege“ pour l'élevage

- Intérêt fondamental pour la pérennisation
- Exigence plus élevée depuis l'arrivée des grands prédateurs

Résultats

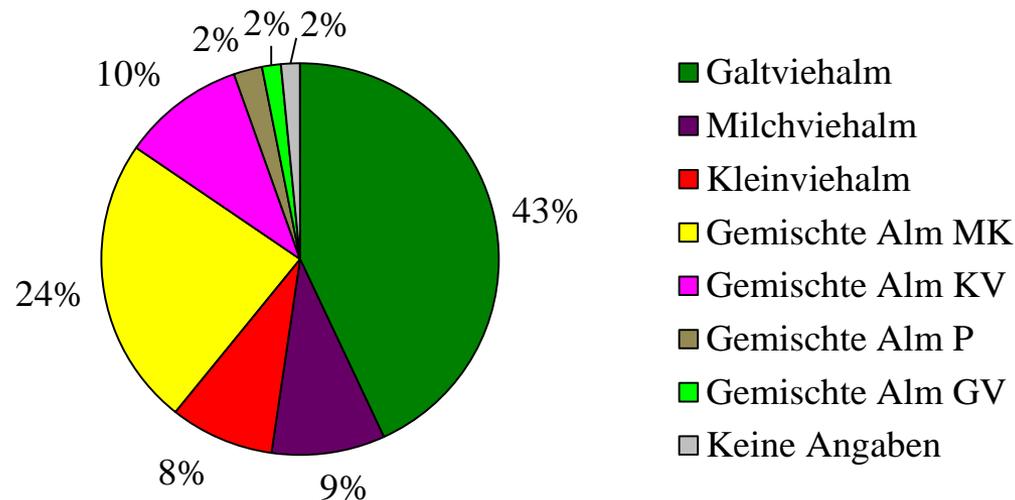
- Economie alpestre
 - 130 Alpages / en moyenne 385 ha par alpage
 - Presque 10.000 UGB montent sur les alpages



Résultats

- **Economie alpestre**

- 130 Alpages / en moyenne 385 ha par alpage
- Presque 10.000 UGB monte sur les alpages
- Env. 60 % des alpages ont une exploitation différenciée et 40% une exploitation mixte



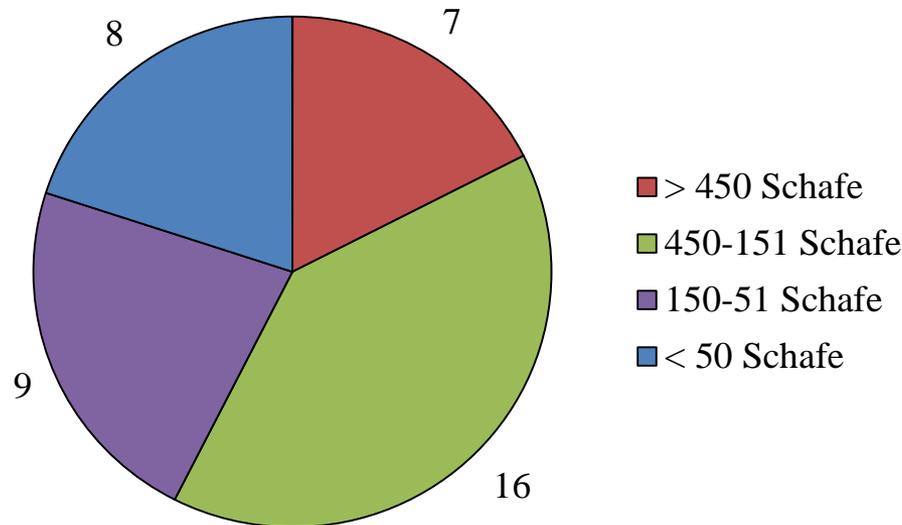
Résultats

- Economie alpestre
 - 130 Alpages / en moyenne 385 ha par alpage
 - Presque 10.000 UGB monte sur les alpages
 - Env. 60 % des alpages ont une exploitation différenciée et 40% une exploitation mixte

- L'estivage est un composant important de l'exploitation régionale du bétail et des surfaces herbagères
- Le bétail non laitier domine
- Grande valeur ajoutée pour les alpages avec des vaches laitières et des buvettes

Résultats

- Alpages de petit bétail
 - Estivage de ~12.000 moutons et ~2.600 chèvres (2014)
 - Alpages à moutons: 16 Alpages (40 %) estivent 450-151 moutons



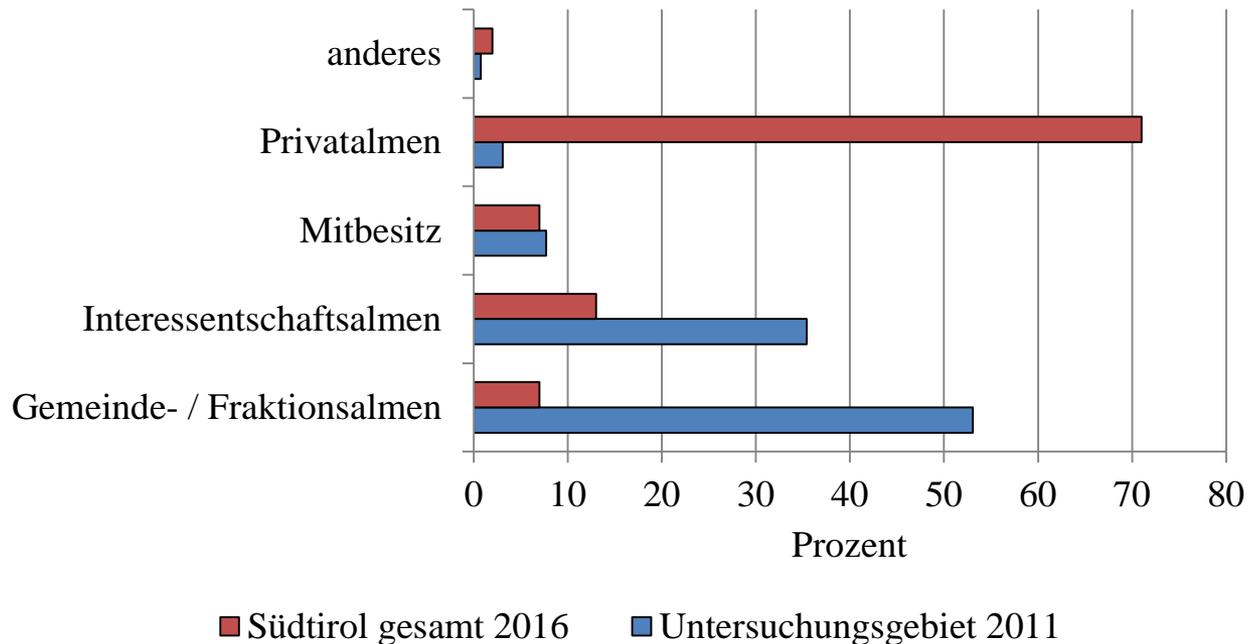
Résultats

- Alpages de petit bétail
 - Estivage de ~12.000 moutons et ~2.600 chèvres (2014)
 - Alpages à moutons: 16 Alpages (40 %) estivent 450-151 moutons
 - Pâturage libre sur des surfaces ouvertes situées en haute altitude
 - Différence régionale – durée de la saison d'alpage, organisation de la pâture

- Actuellement exploitation qui demande beaucoup de travail et qui occasionne des frais
- Conditions nécessaires pour la protection des troupeaux pas encore présente
- Point central: adaptation du mode d'exploitation / limite dû à la pâture libre / Organisation des pâturages de basse altitude – processus de changement

Résultats

- Type de propriété des alpages
 - > 80 % des alpages appartiennent aux communes, fractions et consortages



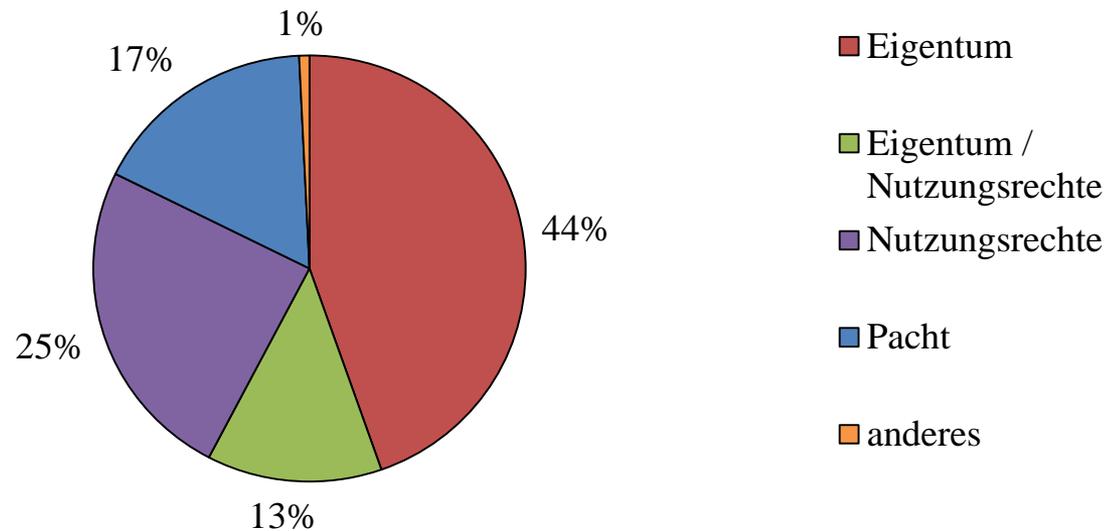
Résultats

- Type de propriété des alpages
 - > 80 % des alpages appartiennent aux communes, fractions et consortages
 - Alpages appartenant à des communes et des fractions: droit d'usage
 - Consortage: propriété commune

- Structure stable en principe
- L'intérêt d'exploiter les alpages dépend des structures agricoles régionales, pondération des domaines d'activité, acteurs du marché

Résultats

- Type de propriété des alpages
 - > 80 % des alpages appartiennent aux communes, fractions et consortages



Résultats

- Type de propriété des alpages
 - > 80 % des alpages appartiennent aux communes, fractions et consortages
 - Propriété: Mise en place plus facile des changements
 - Droits d'utilisation: exploitation de l'alpage pour le domaine d'activité central du bénéficiaire effectif
 - Bail: l'intérêt du bailleur passe en premier

- Positif: exploitation en propriété / par droit d'utilisation
- Primordial: structure agricole / signification des alpages à moutons

Résultats

- Détenteurs de petit bétail
 - La plupart comme activité accessoire
 - Dépendant de l'utilisation des surfaces de pâtures
 - Intérêt de se relancer au niveau régional par une coopropriété ou comme bénéficiaire effectif
 - Par manque de protection des animaux recherche des alternatives

- Influence principale: Signification de la détention et de l'estivage du petit bétail pour les personnes impliquées
- Protection des troupeaux sur les exploitations principales
- Estivage comme mesure de protection des troupeaux

Résultats

- Personnel d'alpage / infrastructures
 - Bergers à moutons en partie présent
 - Accompagnement par des contrôles réguliers
 - Infrastructures souvent présentes

- Besoin élevé / exigences élevés envers les bergers à moutons
- Bonne base de part la présence d'infrastructure

Résultats

- Administration
 - Responsabilités pour l'économie alpestre: Département forêt (Service économie de montagne, inspecteur des forêt et des stations forestières)
 - Responsabilité grands prédateurs: Département forêt (Service de la chasse et de la pêche)

- Responsabilité pour la protection des animaux de rente pas claire
- Absence de conseil pour la mise en place d'adaptation de l'exploitation et de mesure de protection des troupeaux

Résultats

- Mesures d'encouragement
 - Deux primes liées au surfaces – primes pour l'alpage, primes pour l'exploitation
 - Une prime pour les propriétaires des aimaux – prime de santé animal (bovin)
 - Soutien pour l'amélioration des alpages

- Des primes spéciales pour l'encouragement d'un mode d'exploitation ou pour la mise en place de protection des troupeaux n'existent pas.

Recommandations

- Exploitation / Protection des troupeaux
 - Priorité: Adaptation de l'exploitation
 - Stratégie: Alpages à moutons avec des parcs et des secteurs, protection des troupeaux en option
 - Adaptations supplémentaires comme une conduite ciblée des troupeaux, Mesures de protection des troupeaux selon besoin resp. intérêt
 - Moment favorable lorsque la pression des prédateurs est faible

- Défis: Limitation des pâtures libres, organisation des pâturages de basses altitudes (automne/printemps), maintien d'une longue durée d'estivage
- Nécessaire: Restructuration et coopérations, stimulation financière
- Buts: emmagasiner de l'expérience, bâtir à partir des exemples positifs,
- Capacité d'action lors de présence de grands prédateurs

Recommandations

- Mise en place d'un conseil
 - Position attentiste: insécurité, septicisme, manque de connaissances
 - Fonction: bureau de coordination pour les personnes concernées et intéressées
 - Tâches: inciter à réfléchir, accompagner le processus de changement, montrer les possibilités d'exploitation ainsi que les mesures de protection des troupeaux existantes
 - Compétences: participation, connaissance de l'économie alpestre et de la thématique de la protection des troupeaux

- Important: positionnement du service de conseil au sein de l'administration
- Important: indépendance
- Pensable: rattachement au département de l'agriculture, au service de l'économie alpestre, positionnement en dehors de l'administration.

Merci beaucoup pour votre attention !

